
De : Association des plaisanciers
Envoyé le : vendredi 17 mai 2019 08:53
À : ;
Objet : APP ENP INFO

Bonjour Monsieur Dubois, Bonjour Monsieur Lecerf,

Lors de notre réunion du 18 avril à Portbail, je vous ai présenté le projet d'opération de désensablement du port de Portbail. L'appel d'offre a été favorable (142 000 €HT, soit 170 000 € TTC) et a été attribué au groupement Perez Mastelotto.

Cette opération consiste à extraire 17 000 m³ de sédiments avec un rechargement en sable de la zone devant et à proximité de l'école de voile (protection dunaire). Pour réaliser ces travaux, il est nécessaire de créer dans le port une rampe d'accès pour les engins de chantier. Les travaux vont se dérouler à compter du 20 mai jusqu'à la fin juin. Ces travaux étant réalisés à marée basse, ils ne gêneront pas l'activité du port et des plaisanciers. La SPL a obtenu l'autorisation de la DDTM pour ces travaux.

Pour des raisons propres au groupement, les travaux vont débuter par le désensablement (avec une rampe provisoire), puis la réalisation de la rampe définitive ensuite. Les dumpers rejoindront la zone de l'école de voile en passant par la RD sur 300 mètres puis passeront devant le bureau du port.

Kévin informera au fur et à mesure du déroulement des travaux les plaisanciers pour le nettoyage entre les catways.

Je tenais à vous informer du démarrage imminent des travaux.
Je reste bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,



LES PORTS DE LA MANCHE
SAINT-VAAST
LA-HOUGUE
BARFLEUR
PORT-BAIL

Olivier LEMAIGNEN
Directeur
SPL des ports de la Manche
Maison du Département
50 000 Saint-Lô
> **02 33 05 96 48**
> **06 08 23 18 22**
www.ports-manche.fr

PORT-BAILLEMENT